



**Centre des aînés
de
Pointe-Saint-Charles**

Mieux-être • Autonomie • Équité

Pour les 50 ans et plus

Rapport d'activités 2015 - 2016



Coordination et suivi de la production

Pierre Riley

Rédaction

Pierre Riley

Anthony Voisard

Révision

Patricia Morin

Nos bureaux

2431, rue Saint-Charles

Bureau 01 (sous-sol)

Montréal (Québec) H3K 1E6

Téléphone

514-933-5826

Télécopieur

514-507-6540

Quelques données démographiques

Alors que le vieillissement général de la population québécoise va en s'accroissant, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus résidant dans le quartier **Pointe-Saint-Charles** a légèrement diminué entre 1991 et 2006, passant de 1666 à 1430 aînés.

Leur proportion parmi la population a diminué de manière importante, passant de 12,4 % à 10 %. En 2006, ce groupe d'âge représentait 16 % de la population montréalaise et 14 % de la population du Québec.

L'analyse du recensement de 2011 indique que 46 % des personnes de 65 ans et plus habitent seules dans le quartier alors qu'à Montréal, ce pourcentage n'est que de 31 %.

Une analyse récente du portrait des personnes de 65 ans et plus habitant dans l'un des quatre HLM réservées aux aînés de Pointe-Saint-Charles indique que le taux d'occupation de ces habitations par des personnes seules se situe à plus de 83 %.

On constate par ailleurs que plus de 46 % des personnes âgées de 65 ans et plus du quartier vivent au seuil de la pauvreté, alors que cette réalité affecte 37 % de la population globale de Pointe-Saint-Charles et 21 % des 65 ans et plus de Montréal.



www.capstcharles.org

<https://www.facebook.com/capstcharles>

info@capstcharles.org

Photo de la page couverture :

Assemblée générale annuelle—5 juin 2015



Sommaire

Le Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles	page 4
Le mot du président du conseil d'administration	page 5
Le mot des membres de l'équipe de travail	pages 6—7
Les services et les activités de l'organisme	pages 8—11
Les activités en photos	pages 12—13
La contribution de la communauté	pages 14—15
La concertation	pages 16—17
Les outils de communication	pages 18—19
La vie associative	pages 20—21
La gestion administrative	page 22
Les perspectives d'avenir	page 23
Les remerciements	page 24



Ce que nous sommes

Connus depuis 1982 sous la dénomination de *Service de bénévoles du 3e Âge de Pointe-Saint-Charles*, nous nous présentons depuis le 3 octobre 2014 comme le **Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles**.

Notre mission

Le **Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles** est un centre communautaire pour aînés du quartier Pointe-Saint-Charles, à Montréal. Sa mission est d'améliorer la qualité de vie et de favoriser l'autonomie des personnes de 50 ans et plus.

Nous travaillons à contribuer au mieux-être des aînés en situation de vulnérabilité sociale, physique et économique, ainsi qu'à soutenir leurs proches afin d'encourager leur engagement.

Notre vision

Au cours des quatre prochaines années (2014-2018), le **Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles** vise à devenir la ressource par excellence des aînés de Pointe-Saint-Charles.

Par nos actions, nous œuvrons à promouvoir une image positive des aînés, cela en créant un milieu de vie stimulant et favorisant l'autonomie des aînés de Pointe-Saint-Charles. L'action bénévole nous permet d'offrir des services adaptés à la réalité de notre quartier.

Nos valeurs

Dignité

La dignité signifie pour le **Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles** un respect profond et authentique à l'endroit des personnes aînées, ainsi que la considération envers l'ensemble de leurs besoins et de ceux des proches aidants.

Autonomie

L'autonomie signifie pour le **Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles** une reconnaissance des potentialités de toutes personnes (aînés, bénévoles et proches aidants). Dans la mesure du possible, la prise en charge de l'aîné pour et par lui-même est vue comme étant bénéfique pour le maintien de ses capacités.

Action bénévole

L'action bénévole signifie que le **Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles** doit s'assurer de l'autonomie des citoyennes et des citoyens engagés bénévolement et de leur libre choix dans leurs actions. L'action bénévole ne doit pas seulement répondre à des services, elle doit retrouver l'essence même de son fondement, un espace d'épanouissement collectif et personnel.

Éthique

L'éthique signifie pour le **Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles** que les services offerts résultent d'une réflexion éclairée sur nos actions et nos gestes afin d'agir pour le mieux-être des aînés.

Justice sociale

La justice sociale signifie pour le **Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles** une valorisation de l'équité et des liens de solidarité au sein du réseau des aînés de Pointe-Saint-Charles, notamment en regard des plus défavorisés.



Les aînés au cœur de notre mission.



capstcharles.org • info@capstcharles.org





Le mot du président du conseil d'administration

Chers membres et ami.e.s du Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles,

L'édition du présent rapport d'activités marque la deuxième année complète de l'installation de la nouvelle équipe au CAPSC. Le conseil d'administration est fier des résultats obtenus au cours de la dernière année et tous ensemble, nous veillons à remplir l'engagement que nous avons pris à l'endroit de la population aînée de Pointe-Saint-Charles, au moment de l'opération de relance de

l'organisme en 2014.

Rappelons-nous qu'en mars 2014, les membres du C.A. avaient décidé de suspendre les activités du Centre, le temps de procéder à sa restructuration complète, car il était impératif à ce moment-là d'assurer l'avenir de l'organisme. Or, nous avons été confortés dans notre décision peu de temps après lorsqu'un processus sur les orientations stratégiques tenu au cours de l'été a permis de confirmer la pertinence du Centre auprès de la communauté des aînés du quartier. Nous pouvons affirmer aujourd'hui que nous sommes sur la bonne voie.

À la lecture de notre rapport, vous serez à même de constater combien les actions mises de l'avant ont été nombreuses. Je mentionne, entre autres choses, notre toute première initiative significative soit, la nouvelle dénomination de l'organisme. Connue auparavant comme le Service de bénévoles du 3e âge de Pointe-Saint-Charles, nous avons fièrement dévoilé notre nouvelle identité le 3 octobre 2014. Cette nouvelle dénomination a été adoptée par les membres de l'organisation lors de l'assemblée générale annuelle de juin 2015.

Autre exemple : nos statistiques confirment la popularité à la hausse de nos activités communautaires par l'augmentation considérable du nombre de participants. Ceux-ci s'y rendent tant pour socialiser que pour apprendre de nouvelles choses ou encore, s'activer en suivant le programme de prévention des chutes.

Du côté des services aux aînés, que ce soit les visites d'amitiés, les accompagnements sociaux et médicaux, les bénévoles du Centre sont une ressource précieuse afin d'assurer ces services. Nous pouvons nous déclarer heureux des résultats jusqu'à maintenant. Mais les besoins de socialisation augmentent sans cesse et le Centre devra fournir un effort important au cours de la prochaine année pour recruter une nouvelle cohorte de bénévoles.

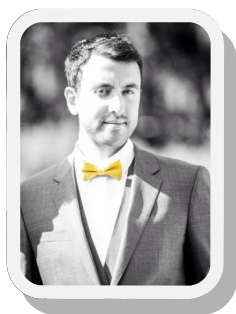
Un autre service affiche des résultats en forte hausse : celui du Carrefour d'information pour aînés. Le Carrefour vient en aide aux personnes vulnérables de 55 ans et plus dans l'accompagnement, la recherche d'informations, l'interprétation des divers programmes destinés aux aînés, en plus d'orienter et de référer ces personnes vers les services adéquats. L'accompagnement est présentement assuré par l'équipe de travail qui est à même de constater des situations de plus en plus complexes.

Nul doute que la prochaine année nous offrira encore une fois plein de défis stimulants à relever afin de répondre adéquatement aux besoins des aînés de Pointe-Saint-Charles. Mais soyez assurés que les membres du conseil d'administration et que l'équipe de travail sont déjà à l'œuvre pour relever ces défis.

En terminant, je tiens à remercier tous les membres du conseil d'administration, l'équipe de travail, les partenaires et les bénévoles de leur engagement indispensable au cours de la dernière année. Je vous dis «°Merci°» de votre intérêt à l'égard du Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles.

Denis Charron

Salutations de départ d'Anthony Voisard



Près de deux ans se sont écoulés depuis mon arrivée au Centre des aînés de Pointe Saint-Charles à titre de responsable des bénévoles et des services. Lorsque je regarde en arrière, je constate que le nombre de dossiers traités et de projets de développement concrétisés par l'organisme depuis mon premier jour en poste est hallucinant.

L'aide de nos partenaires, de nos bénévoles et de nos bénéficiaires a été cruciale pour le bon développement du Centre qui vivait, à l'époque, une restructuration complète. Il faut dire cependant que ces progrès organisationnels n'auraient jamais été possibles sans l'apport et le dévouement de Pierre Riley, coordonnateur du CAPSC.

Je quitte mes fonctions pour de nouveaux défis, confiant en l'avenir de cet organisme auprès duquel je suis fier de m'être engagé et où j'ai pu acquérir une riche expérience professionnelle. Je tiens à te remercier personnellement, Pierre, de ton soutien, ta compréhension et ta flexibilité qui ont contribué à assurer le succès de mon engagement auprès du Centre. J'adresse également mes remerciements à tous nos bénévoles, membres du CA et partenaires de leur aide précieuse et leur dévouement auprès des aînés du quartier.

À vous tous, « Merci », et bon succès pour la suite des choses !

Programme de formation d'Anthony Voisard au cours de l'année

Au cours de cette deuxième année à l'emploi du Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles, j'ai pu suivre plusieurs formations en lien avec mes fonctions de responsable des services et des bénévoles au CAPSC.

Dans une perspective de développement personnel et professionnel que l'organisme valorise, mes compétences se sont développées selon les thèmes suivants :

- la saine gouvernance et le comportement éthique;

- l'optimisation de la page *Facebook* d'un organisme;
- les aptitudes de réseautage dans le milieu professionnel.

Il faut souligner le fait que le Centre a financé certains crédits de cours faisant partie de mon parcours doctoral en philosophie pratique. Dans ce contexte, j'ai pu développer des compétences sur le plan argumentatif, logique et communicationnel. Dans cette foulée, le Centre a encouragé une initiative d'introduction à la philosophie pour tous, démontrant ainsi son ouverture d'esprit à l'endroit des idées innovantes.

Le mot du coordonnateur



Je constate à quelle vitesse le temps passe alors que je vous présente déjà le deuxième rapport des activités de la dernière année au Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles. Page après page, vous serez à même de constater que la période qui s'achève a été fertile en avènement de nouveautés, sans toutefois que les dossiers qui font partie du quotidien des personnes aînées soient délaissés pour autant.

En poste depuis 2014, la nouvelle équipe de travail du CAPSC est extrêmement fière du travail accompli. En prenant connaissance du rapport que vous tenez dans vos mains, vous pouvez mesurer le travail imposant effectué au cours de cette période. À titre d'exemples, nous avons augmenté l'offre d'activités sociales régulières en ajoutant à notre dîner mensuel une rencontre qui se déroule tous les jeudis. De plus, nous avons établi une collaboration

fructueuse avec le Département d'éducation en arts de l'Université Concordia afin d'initier les participants à différentes formes de création artistique. Sans oublier d'ajouter à cette liste le Programme de prévention des chutes – P.I.E.D. – grâce à notre association avec la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles.

Alors qu'en 2014 – 2015, le conseil d'administration avait eu à mettre en place un nouveau programme d'encadrement des bénévoles, sa tâche s'est poursuivie cette année par l'adoption d'une politique de reconnaissance des bénévoles. Cette nouvelle politique sera mise en place au cours des prochains mois.

À cet effet, près d'une vingtaine de personnes ont offert de leur temps bénévolement afin d'assurer les services aux aînés. **Merci** à cette cohorte de bénévoles. **Merci** également aux bénévoles qui ont donné un coup de main précieux au bon déroulement des activités communautaires du Centre.

Les défis des prochaines années

Bien sûr, notre tête fourmille d'idées, de projets mais là encore, c'est la disponibilité des ressources qui servira à déterminer les priorités auxquelles nous devons nous attaquer au fil des ans. Et bonne nouvelle, la période qui s'amorce verra l'équipe de travail accueillir bientôt un troisième membre puisque le conseil d'administration a accepté l'embauche d'un.e intervenant.e de milieu. Consultez la section «Perspectives» à la page 23 pour connaître les dossiers identifiés en 2016-2017 grâce à cet ajout de ressource.

Avant de terminer ma présentation, je tiens à remercier celles et ceux qui ont contribué avec moi à la réalisation des mandats de notre organisme au cours de la dernière année. De la permanence : Anthony Voisard, arrivé en poste le 30 juillet 2014 et qui a quitté le Centre le 10 juin dernier. Merci de ton engagement professionnel dans la relance du Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles. Sans ton dévouement, nous n'aurions pas atteint ces résultats.

Merci à nos contractuels – Lorraine Boyer à la comptabilité; Patricia Morin aux communications et Christian Rocquebrune, notre informaticien – qui nous donnent un sérieux coup de pouce. **Merci** également aux membres du conseil d'administration pour votre mobilisation essentielle à la vie démocratique de l'organisation.

Ensemble, nous devons continuer à travailler à l'avancement de l'action bénévole et à répondre aux besoins des aînés de Pointe-Saint-Charles. J'adresse un dernier remerciement sincère à nos partenaires et à nos collaborateurs de leur contribution aux dossiers du Centre. Et un merci particulier va à nos trois stagiaires qui ont mis l'épaule à la roue au quotidien de l'organisme au cours de la dernière année.

Cette reconnaissance s'exprime assurément envers notre bailleur de fonds, le CIUSSS Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal – Service régional des activités communautaires et de l'itinérance, ainsi qu'à la Fondation Marcelle et Jean Coutu.

Pierre Riley

Les services et les activités du Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles

Les aînés de Pointe-Saint-Charles ont encore cette année démontré leur intérêt envers nos principaux services en recourant en nombre grandissant aux visites d'amitiés ou à l'accompagnement social et médical. Vulnérables non seulement sur le plan socio-économique mais également, sur les plans de la santé physique et psychologique, ces personnes requièrent un soutien particulier dont seuls sont capables des bénévoles dévoués et bien préparés.

En procédant à la révision de notre programme de sélection et de formation des ressources bénévoles, nous avons été en mesure d'offrir un soutien adapté aux besoins de cette population. Avec cette nouvelle politique, nous nous sommes ainsi assurés de consolider notre équipe de bénévoles par une formation appropriée, un encadrement assidu, sans oublier la valorisation de leur engagement avec l'implantation d'une politique de reconnaissance.

Ce qui suit permettra une vue d'ensemble sur notre gamme de services en termes de chiffres et de niveau de participation des aînés de Pointe-Saint-Charles.

Services aux individus

Les visites d'amitiés

Des visites régulières sont effectuées par un bénévole au domicile de la personne ou encore, à la salle communautaire du Centre selon la préférence du bénévole et du bénéficiaire. Ce service vise à reconforter et à divertir le bénéficiaire afin de briser son isolement et lui offrir l'occasion de tisser des liens significatifs avec une personne engagée dans la communauté.

Au cours de la période 2015-2016, nos bénévoles ont effectué 114 visites auprès de 19 aînés de Pointe-Saint-Charles. Au regard de l'année précédente, ces chiffres ont donc plus que doublé.

L'accompagnement social

Il s'agit de l'accompagnement d'un bénéficiaire par un bénévole afin de lui permettre d'accéder aux services essentiels : les institutions financières, la pharmacie, l'épicerie et d'autres lieux difficilement accessibles sans le soutien d'une ressource bénévole. Ce service est rendu possible en utilisant le transport adapté, le transport en commun ou le service de transport offert par la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles.

Durant l'année fiscale 2015-2016, nos bénévoles ont effectué 43 accompagnements sociaux. La multiplication par sept du nombre d'accompagnements sociaux constitue, il va sans dire, un bond notable en comparaison avec l'année précédente où ce secteur était encore en restructuration.

L'accompagnement médical

Il s'agit de l'accompagnement d'un bénéficiaire par un bénévole afin de faciliter l'accès de la population aînée aux ressources médicales. Ce service est offert en utilisant le transport adapté, le transport en commun ou le service de transport de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles.

Au cours de la dernière année, nos bénévoles ont effectué 13 accompagnements médicaux, en différents lieux sur l'île de Montréal et tout particulièrement dans le Sud-ouest. Un processus d'évaluation complet actuellement en cours et menant vraisemblablement à une réorganisation du service explique le nombre peu élevé d'accompagnements durant cette période.

Entretemps, le Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles a instauré une politique d'accompagnement bénévole, mais d'autres précisions restent à discuter afin d'assurer un service exemplaire.

Les services du Carrefour d'information pour aînés

Le service est offert afin d'aider et de guider toute personne aînée ayant besoin de soutien dans ses démarches gouvernementales et de référencement. À titre d'exemple cette année, nous avons répondu à plusieurs demandes de support afin de compléter le recensement.

Le CAPSC fournit de l'information et aide la personne à comprendre et à compléter des formulaires dont le contenu concerne spécifiquement les aînés :

- L'impôt et les revenus de retraite;
- Le maintien à domicile et le soutien aux proches aidants;
- La perte d'autonomie;
- La sécurité;
- Les droits et recours;
- Les aides financières disponibles;
- Les services bénévoles ou communautaires de maintien dans la communauté.

Ces services sont offerts en personne dans nos locaux ou au téléphone.

	2014 – 2015	2015 – 2016
Visites d'amitié	58	114
Accompagnements médicaux	5	13
Accompagnements sociaux	6	60
Suivis avec les bénéficiaires	35	60

	2015-2016
# de personnes différentes ayant reçu des services	16
# de dossiers en attente	8
# de dossiers non actifs	10

Les activités communautaires

Le Dîner communautaire mensuel

Depuis octobre 2014, le Centre tient un dîner communautaire mensuel au cours duquel un repas chaud complet est servi, suivi d'un bingo récréatif.

Le Café-Croissants

Depuis février 2015, le Centre présente son Café-Croissants, un délicieux prétexte de socialisation et d'information autour d'un copieux petit-déjeuner continental, et toujours accompagné d'une présentation ou d'un atelier de discussion.

Le Café-philos

Depuis le 17 septembre 2015, et de manière périodique, le Centre offre une activité novatrice de discussion philosophique pour tous autour d'un petit-déjeuner et d'un café. La pratique de la philosophie est une activité permettant de développer sa capacité à mieux structurer sa pensée et ses compétences communicationnelle, créative, critique.

Loin d'un discours académique, la philosophie est ici conçue comme une activité visant à penser par et pour soi-même à l'intérieur d'un dialogue avec autrui. Cet atelier, sous forme d'échanges et de discussions en groupe autour d'extraits de vidéos et de textes, aborde une variété de thèmes : justice, amour, bonheur, nature, ... Le Café-philos était animé jusqu'à tout récemment par Anthony Voisard, responsable des services et des bénévoles au CAPSC.

Programme intégré d'équilibre dynamique (P.I.E.D.)

En collaboration avec la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, le Centre accueille depuis janvier 2015 le Programme intégré d'équilibre dynamique (P.I.E.D.) dans la salle communautaire du HLM André-Laurendeau.

Ce programme a démontré qu'il peut améliorer l'équilibre chez les adultes âgés. Il a été développé à partir des plus récentes connaissances en activité physique et en prévention des chutes. **P.I.E.D.** est animé par un professionnel qualifié et formé pour ce programme. Les mouvements sont sécuritaires et adaptés aux capacités des aînés autonomes et vivant à domicile. Jusqu'à maintenant, trois sessions ont eu lieu.



Conférences et ateliers dans le cadre du Café-Croissants et du Dîner communautaire mensuel

Voici une liste non-exhaustive des sujets abordés lors des ateliers et des conférences :

- Atelier «°découverte°» de la danse contemporaine et performance de trois danseurs professionnels
- Atelier : Osez vieillir en santé
- Bien-être ... Ce mot évoque-t-il quelque chose pour vous ?
- La sagesse et le plaisir de bien manger !
- Les services et programmes pour aînés au Québec
- Les Services juridiques communautaires : Qui sommes-nous ?
- Les testaments
- Mieux connaître les programmes et services du gouvernement fédéral
- Série d'ateliers ayant pour thème la santé : le diabète, l'hypertension, (...)

Les Ateliers d'art

Ce projet est rendu possible grâce à un partenariat entre le Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles et le Département de l'Éducation des arts de l'Université Concordia.

À compter d'octobre 2015, le Centre des aînés de PSC a organisé deux sessions. Ces ateliers ont permis à plusieurs aînés de Pointe-Saint-Charles de vivre une expérience unique de se familiariser avec le monde des arts visuels. La première heure était consacrée à la théorie et aux différentes techniques artistiques. La seconde partie de l'atelier permettait de mettre en pratique l'enseignement dispensé auparavant. Ces ateliers étaient animés par deux stagiaires de l'Université Concordia, Laurence Weynand et Zarhaa Baiti.

À la soupe ! communautaire

Depuis le printemps 2015, le Centre organise une fois par mois une soupe communautaire. Les participants se rencontrent pour fraterniser autour d'une soupe-maison accompagnée d'une tartine et par la suite, se mettent au défi autour d'un tournoi de sacs de sable. À l'occasion, l'équipe du Centre remplace cette activité par une activité thématique : à l'été 2015, on a convié les aînés à un party de hot dogs.

Activités spéciales

- En novembre dernier, le Centre a organisé une clinique de vaccination en collaboration avec la Clinique communautaire.
- Le 11 décembre dernier, les aînés du quartier ont eu l'occasion de suivre un atelier de cartes de Noël animé par Hélène Lanthier, bénévole au Centre des aînés.
- Le 27 juin 2015, le Club populaire des consommateurs de Pointe-Saint-Charles a tenu un marché populaire au HLM André-Laurendeau, avec la collaboration du CAPSC.

Journée internationale des aînés – 1^{er} octobre 2015

La Table de concertation des aînés de Pointe-Saint-Charles a organisé une première activité collective à la Cité des Bâtisseurs. Lors de cette activité, les participants ont échangé notamment sur les défis auxquels doivent faire face les personnes âgées de Pointe-Saint-Charles. On a dénombré plus de 80 participants à cette rencontre animée par le coordonnateur du Centre.



La salle communautaire du 2431, rue Saint-Charles

Depuis juillet 2013, l'équipe de travail du Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles est responsable de mettre à la disposition la salle communautaire aux résidents de l'Habitation André-Laurendeau. Ces derniers peuvent s'y rendre pour des rencontres sociales, échanger ou participer à des jeux.

Au cours de la dernière année, le CAPSC a organisé trois activités ouvertes aux résidents de l'Habitation André-Laurendeau. En plus des activités du Centre, la salle est également disponible à d'autres groupes communautaires pour, notamment, des réunions de conseil d'administration.

Quelques statistiques sur les activités

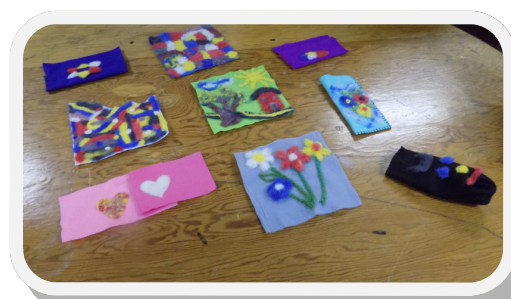
	2014-2015 (début octobre 2014)		2015-2016	
	Nombre d'activités	Nombre de participants	Nombre d'activités	Nombre de participants
Activités du jeudi	18	236	40	501
Programme P.I.E.D.			72	373
Ateliers intergénérationnels	7	34		
Ateliers d'art			19	184
TOTAL	25	270	131	1058

Nombre de personnes différentes 2014 – 2015 : 65

Nombre de personnes différentes 2015 – 2016 : 128

Les activités 2015—2016 en photos





La contribution de la communauté

Les bénévoles dans le cadre des services du CAPSC

Cette année encore, la qualité des services offerts au Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles a pu être rehaussée, notamment par la consolidation de la gestion des ressources bénévoles. En effet, l'élaboration d'une politique de reconnaissance des bénévoles favorise un encadrement et un soutien de nos ressources humaines en phase avec les valeurs du Centre. Cette politique vise à cerner les différentes façons de témoigner notre reconnaissance aux bénévoles afin qu'ils puissent se sentir pleinement acceptés, reconnus et sincèrement félicités dans le contexte de leurs fonctions.

Alors que, ces dernières années, nous avons déployé toutes nos énergies à doter le Centre d'une équipe de bénévoles solide et adéquatement formée, nous avons pu cette année consacrer la plupart de nos efforts à l'encadrement et au suivi continu de notre équipe actuelle. De cette manière, nous nous assurons de la rétention de nos bénévoles et de la qualité de nos services.

Soulignons que les bénévoles doivent se conformer, en collaboration avec l'organisme, à un processus de filtrage comportant dix étapes avant d'être sélectionné par le Centre :

- évaluation
- description des postes bénévoles
- recrutement et stratégie de communication
- formulaire de demande d'emploi et remise d'une trousse d'information
- entrevue et séances d'information
- références et titres de compétences
- vérification policière
- orientation et formation
- soutien, supervision et évaluation
- suivi et commentaires

Les bénévoles dans le cadre des activités du CAPSC

Des bénévoles soutiennent nos actions lors des activités communautaires. Que ce soit à l'accueil, à la cuisine ou en assistant les participants, cette collaboration est importante pour la réussite de nos activités. Sept personnes ont apporté leurs différentes contributions au cours de la dernière année.

Les bénévoles à l'administration

Cinq personnes ont collaboré avec l'administration du Centre. Traduction de documents, aide aux travaux manuels, organisation de la bibliothèque, entre autres, cette collaboration est des plus précieuse pour le Centre, peu importe la nature de cette aide.

Quelques statistiques sur l'action bénévole du Centre des aînés

	2014-2015*	2015-2016
Nombre de formulaires complétés	29	33
Nombre d'entrevues effectuées	21	16
Nombre de personnes bénévoles en formation	17	11
Nombre de bénévoles actif au 31 mars	10	12
Nombre de bénévoles non disponibles au 31 mars	3	9
Nombre de départs de bénévoles au cours de l'année	4	4

**Les données 2014 – 2015 représentent six mois d'opération*

	2014-2015*	2015-2016
Nombre de services rendus par les bénévoles	69	170
Nombre de suivis auprès des bénéficiaires	35	60
Nombre de suivis auprès des bénévoles	35	60
Nombre d'heures d'action bénévole dans le cadre des services	138	318
Nombre d'heures d'action bénévole dans le cadre des activités	59	102
Nombre d'heures d'action bénévole en appui à l'administration	25	21
Nombre d'heures d'action bénévole dans le cadre des réunions du conseil	155	94
Nombre d'heures d'action bénévole dans le cadre de comités de travail et comités de sélections	107	0

**Les données 2014 – 2015 représentent six mois d'opération*

Programme des travaux compensatoires

Depuis plus de 20 ans, le CAPSC est reconnu par le YMCA de Montréal comme organisme d'accueil du programme. Cette initiative offre à des citoyens qui ne sont pas en mesure de payer leurs amendes la possibilité d'effectuer différents travaux afin de rembourser leurs dettes. En s'engageant en tant que milieu d'accueil, notre organisme contribue activement à la mission du Programme des travaux compensatoires consistant à humaniser le processus de perception des amendes en proposant une alternative c'est-à-dire, un engagement envers la collectivité.

Depuis 2014, la révision de l'entente par le conseil d'administration du Centre avec le YMCA de Montréal fait en sorte que les participants sont maintenant affectés principalement à des tâches administratives ou à l'exécution des travaux d'entretien de nos locaux.

	2014-2015	2015-2016
Nombre de participants	2	6
Nombre d'heures effectuées	56	172

Promotion de nos services et de nos activités

Au cours de la dernière année, nous avons pu profiter de la collaboration de l'hebdo local Voix Pop qui a publié gratuitement nos annonces de recrutement de bénévoles dans sa version électronique et papier. Nous avons aussi présenté nos activités mensuelles dans les pages du bulletin *Les groupes s'affichent* de l'organisme Action-Gardien.

Nous avons eu la possibilité d'afficher gratuitement nos demandes de recrutement de bénévoles, ainsi que nos activités, sur le portail de la Ville de Montréal : www.arrondissement.com

Aide financière

L'Office municipal d'habitation de Montréal (OMH) héberge gratuitement le CAPSC et lui offre également l'accès libre et sans frais à la salle communautaire du HLM André-Laurendeau. Ceci nous permet d'organiser des activités collectives régulières destinées à la population aînée de Pointe-Saint-Charles. Cette contribution se traduit par une économie pour le Centre de près de 15 000 \$ annuellement.

Reconnu comme un organisme de charité par l'Agence du revenu du Canada depuis 1987, ce statut permet au Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles de recueillir les dons d'individus et de fondations. Cette année, nous sommes heureux d'annoncer que la **Fondation Marcelle et Jean Coutu** a réitéré son engagement auprès de notre organisme. Nous en sommes fiers et nous tenons à la remercier de la constance de son soutien financier. Nous tenons également à remercier nos précieux donateurs individuels.

La concertation

Le Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles est membre des associations suivantes :

Local



Régional



Provincial



Action-Gardien – Table de concertation communautaire de Pointe-Saint-Charles

Depuis mai 2014, le coordonnateur du CAPSC participe activement aux rencontres de concertation des acteurs aînés de Pointe-Saint-Charles placées sous l'égide d'Action-Gardien. Le coordonnateur supervise les travaux de deux sous-comités : le comité organisateur d'un événement le 1^{er} octobre dans le contexte de la Journée internationale des aînés et le sous-comité Support aux proches aidants. Le responsable des services et des bénévoles participe aussi aux travaux de ces deux sous-comités.

Le coordonnateur participe aux assemblées générales mensuelles d'Action-Gardien, en plus de siéger au conseil d'administration depuis octobre 2014. Il est également membre du comité d'allocation des fonds. Quant au responsable des services et des bénévoles, il participe au groupe d'échange de pratiques en santé mentale.

Conseil des aîné.e.s de Pointe-Saint-Charles

Le Conseil des Aîné(e)s de Pointe-Saint-Charles a été incorporé en mars 2007. Son mandat principal consiste à défendre et à promouvoir les intérêts et les droits des personnes aînées de Pointe-Saint-Charles. Le coordonnateur siège au conseil d'administration et agit comme responsable du support technique auprès du Conseil.

Projet de loi 56 : Loi sur la transparence en matière de lobbyisme

Treize ans après l'adoption d'une loi en matière de lobbyisme, le gouvernement du Québec a déposé en juin 2015 le Projet de loi 56 qui redéfinit le cadre juridique applicable aux activités de démarchage auprès de l'État.

Le coordonnateur a participé aux différents travaux organisés par la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles afin d'obtenir le retrait des groupes communautaires de ce projet de loi. Le coordonnateur a aussi collaboré avec le Barreau du Québec pour la rédaction d'un article dans le *Journal du Barreau* destiné aux membres du Barreau.

Autres lieux de participation

Le responsable des services et des bénévoles a participé à différentes rencontres et sessions de formation organisés par COMACO et le RIOCM.

Le coordonnateur a présidé l'assemblée annuelle 2015 de l'Éveil Pointe-Saint-Charles.

Collaboration des autres organismes communautaires

Le Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles tient à souligner la participation de plusieurs organismes de Pointe-Saint-Charles et du Grand Montréal à ses activités. Que ce soit pour parler des actions de l'organisme ou présenter une conférence lors du repas communautaire ou du déjeuner-croissant, cette collaboration est précieuse pour le Centre.

Organismes ayant collaboré en 2015 – 2016

- Association des devenus sourds et malentendants du Québec
- Centre des arts Visuels – Programme Éveil des Arts
- Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles
- Club populaire des consommateurs de Pointe-Saint-Charles
- Conseil des aînés de Pointe-Saint-Charles
- Festival Quartiers danses
- Institut universitaire de gériatrie de Montréal
- Service Canada
- Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite Bourgogne
- Société Alzheimer de Montréal
- Université Concordia – Département d'éducation artistique
- Y des femmes de Montréal

Le coordonnateur a participé aux assemblées annuelles des organismes suivants :

- Ado-Zone – Maison des jeunes de Pointe-Saint-Charles
- Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles
- Club des consommateurs de Pointe-Saint-Charles
- Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite Bourgogne

Le Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles a aussi participé à des projets / activités de groupes communautaires de Pointe-Saint-Charles :

- Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles, projet *Histoire et mémoire des gens de mon quartier*
- Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles : le Programme de prévention des chutes (PI²D) ; la clinique de vaccinations ; le projet *Entour'âge*
- Club populaire des consommateurs de Pointe-Saint-Charles : le 27 juin 2015, organisation d'un marché public au HLM André-Laurendeau
- Office municipal d'habitation de Montréal : visites individuelles des résidences (porte-à-porte) du HLM Montmorency
- Société d'histoire de Pointe-Saint-Charles : organisation de deux sessions de formation – *Rôles et responsabilités des membres de conseil d'administration* – donnés par le coordonnateur du CAPSC

Les outils de communication

Note site Internet www.capstcharles.org est en ligne depuis octobre 2014.

	Octobre 2014 au 31 mars 2015	1 ^{er} avril 2015 au 31 mars 2016
Nombre de visiteurs	681	3975
Nombre de sessions	971	4347
Nombre de pages visitées par session	2.7	1.5

Près de 90 % des nouveaux bénévoles ont complété le formulaire en ligne dans le but de devenir bénévole au CAPSC.

Notre organisme est présent sur Arrondissement.com <http://www.arrondissement.com/montreal/servicesdebenevolesdu3eagedepointesaintcharles>

	2014 – 2015	2015 – 2016
Nombre de visiteurs sur notre fiche	425	105
Nombre de visiteurs pour l’affichage de postes de bénévoles	1167	765

Page Facebook <https://www.facebook.com/capstcharles>

	Octobre 2014 au 31 mars 2015	1 ^{er} avril 2015 au 31 mars 2016
Nombre de personnes qui aiment notre page	260	270
Nombre de publications	26	74
Portées de ces publications	Entre 11 et 218	Entre 24 et 184

Nous disposons également d’une série de documents, notamment des affiches et des dépliants bilingues sur nos services. Au cours de l’automne 2014, nous avons effectué une opération d’envergure pour l’envoi de notre dépliant de recrutement de bénévoles dans toutes les résidences d’aînés du quartier.

Revue Lignes de vie

En octobre 2014, le CAPSC lançait la revue **Lignes de vies**. Cet outil de communication a été conçu comme un espace d'expression visant à fournir de l'information sur nos services, nos activités, ainsi que pour parler des nouveautés mises de l'avant, chez nous et ailleurs. Un seul numéro a été publié au cours de la dernière année.



Émission **FamillÉduc** : on en parle sans tabou

Le mardi 16 juin 2015, le coordonnateur et la stagiaire Abigaël Sarradin ont participé à cette émission diffusée sur **Radio CKVL-FM LaSalle 100,1** et animée par Lydia Alder. Nous avons échangé entre autres sujets sur le portrait des aînés de Pointe-Saint-Charles et leurs besoins, les services et les activités du Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles, les bienfaits de devenir bénévole et les besoins en ressources bénévoles au Centre.

L'émission a pu être entendue au cours du mois de juin 2015.

En octobre dernier, le coordonnateur du CAPSC accordait une entrevue au *Journal du Barreau* pour un article sur le Projet de loi n° 56 sous la plume de Marc-André Séguin. L'avocat-journaliste a fait appel au représentant du Centre afin d'obtenir son point de vue sur les impacts possibles d'une loi dont l'intention vise la transparence en matière de lobbyisme dans la gestion d'un organisme communautaire autonome.

Comme son nom l'indique, le *Journal du Barreau* est édité par le Barreau du Québec et l'article en question a été publié au cours du même mois.

Projet de loi 56 : Loi sur la transparence en matière de lobbyisme Une OSBL devrait-elle être soumise au registre des lobbyistes ?

Marc-André Séguin, avocat

Le projet de loi 56 veut soumettre les organisations sans but lucratif (OSBL) aux mêmes obligations qu'un lobbyiste travaillant pour le compte d'un groupe d'intérêt privé. Qu'en est-il au juste ?

Pierre Riley est coordonnateur au Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles, un centre communautaire comptant deux employés qui organise des activités sociales et offre des services d'accompagnement divers pour les personnes âgées. L'organisation, d'une vingtaine de bénévoles, accompagne notamment des aînés chez le médecin ou à des événements communautaires. Selon le projet de loi 56 : Loi sur la transparence en matière de lobbyisme, il est fort probable que des gens au sein de son organisme devront s'inscrire au registre des lobbyistes à l'avenir. « Dès lors qu'on va souhaiter rencontrer notre député ou un élu municipal pour lui parler de quelque chose qui nous tient à cœur, on devra suivre les procédures », soupire-t-il. C'est que le projet de loi veut soumettre les organisations sans but lucratif (OSBL) aux mêmes obligations qu'un lobbyiste travaillant pour le compte d'un groupe d'intérêt privé, par exemple. La définition de l'activité étant élargie, elle devrait donc également couvrir une très grande partie de la base militante de ces organismes.

Le projet de loi définit le lobbyisme comme englobant « toute communication orale ou écrite faite auprès d'un titulaire d'une charge publique en vue d'influencer ou susceptible d'influencer les décisions visées. » Il précise « expressément que toutes les étapes du processus sont visées et non uniquement la décision finale », et impose aux lobbyistes une obligation de produire un rapport d'activité tous les trois mois. Une infraction aux dispositions de la loi pourrait entraîner une amende variant de quelques centaines à plusieurs milliers de dollars.

Une situation que déplore **Mercédeze Roberge**, coordonnatrice à la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles, qui estime qu'assimiler les OSBL à des lobbyistes entraînera non seulement de sérieuses difficultés dans les opérations des quelques dizaines de milliers de ces organisations au Québec, mais que cela nuira ultimement à leur droit d'association. « Il faut comprendre que ce n'est pas tout le monde qui saura qu'il faut s'inscrire et que l'étendue de la loi est très vaste. Le risque d'amendes salées, tant chez des militants que pour les conseils d'administration des OSBL, sera comme une épée de Damoclès sur l'ensemble du mouvement citoyen. C'est inacceptable. »

« Cela va dénaturer la vision de la population des OSBL en les assimilant à des lobbyistes, ajoute M^{me} Roberge. Ça va mélanger tout le monde, confronter les militants dans leur perception d'eux-mêmes et peut-être en amener à réduire ou à cesser leurs activités à cause de cette obligation de s'inscrire. La perception des lobbyistes, à tort ou à raison, en est une de gens qui travaillent dans un intérêt privé, généralement en vue d'obtenir un bénéfice privé, ce qui n'est pas du tout dans le mandat des OSBL. »

Cette dernière exprime également la crainte que cette inscription ne nuise aux OSBL détenant un numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance. « Les entreprises avec ces numéros doivent limiter leur engagement politique. Or, Revenu Canada pourrait voir la multiplication d'inscriptions pour des choses aussi banales que l'envoi d'une lettre, et créer des problèmes. Il y a des OSBL qui ne voudront pas risquer leur numéro d'enregistrement, même pour une action très limitée », dénonce M^{me} Roberge.

Question de transparence, répliquent les lobbyistes

Pour **Mathieu Santerre**, président de l'Association québécoise des lobbyistes, la démarche s'inscrit dans un effort d'assurer la transparence des débats. « On prend certaines organisations de militants et on constate que ce qu'ils font, c'est du lobbying. Pourquoi faudrait-il exempter ceux qui poussent dans l'autre direction ? La loi se doit d'être neutre quant aux activités des gens. Ce n'est pas une punition que de s'inscrire », affirme-t-il.

Cela veut-il dire pour autant qu'un club de lecture de quartier devrait être soumis aux mêmes règles qu'une institution riche en moyens et garnie de personnel professionnel de lobbyisme ? « Quand on parle de limites, la question est de voir à quel endroit on les pose, poursuit M. Santerre. Est-ce qu'il peut y avoir des exceptions en fonction de la taille des organisations ? On verra ce que le ministre propose. Mais s'il y a une exception, il faudra que la pragmatique justifie l'exception, et non pas que ce soit un jugement de valeur. »

Un super-commissaire ?

Chose certaine, les OSBL et le gouvernement du Québec sont à couteaux tirés sur l'enjeu. « On en fait une affaire personnelle, c'est certain, affirme M^{me} Roberge. On est la raison même du projet de loi. On parle du remplacement de la loi. Quel débordement a bien pu justifier ça ? Il n'y en a pas eu. »

Ce qui ne veut pas dire que les lobbyistes n'ont pas d'appréhensions quant au projet de loi. De leur côté, on craint que l'imposition de rapports trimestriels ne crée de la redondance. « On ne croit pas opportun de multiplier les déclarations, d'autant plus que le lobbyiste a l'obligation de maintenir son mandat à jour au registre, affirme Mathieu Santerre. L'objectif est de pouvoir trouver qui recherche quoi auprès du gouvernement. »

Tant les OSBL que les lobbyistes soulignent aussi un inconfort quant aux pouvoirs qui seront accordés au commissaire au lobbyisme qui, selon le projet de loi, aura le pouvoir de veiller à l'application de la loi, d'imposer des sanctions administratives pécuniaires, voire même d'adopter des règlements d'application. « Il se trouvera législateur, police, juge et bénéficiaire des amendes versées. Le commissaire interviendra à toutes les étapes. C'est très inquiétant », avance M^{me} Roberge. « C'est sûr qu'il y a un avantage à ce que le commissaire ait la capacité juridique de poser un jugement concernant l'application de la loi, croit pour sa part Mathieu Santerre. Mais on ne veut pas pour autant d'un super-commissaire. »

Le commissaire au lobbyisme, qui a favorablement accueilli le projet de loi, estime pourtant que la démarche est équilibrée. « Tout en élargissant l'assujettissement à l'ensemble des OSBL, le projet de loi propose des aménagements équilibrés qui tiennent compte de la réalité de ces organisations, a-t-on répondu au bureau du commissaire. On constate déjà que l'assujettissement des OSBL se ferait avec certaines exclusions. Par exemple, le ministre propose l'exclusion des communications exercées par de simples bénévoles ou celles exercées par un membre d'une coalition informelle de citoyens. De même, les communications visant l'obtention de certaines subventions seraient exclues. » Le commissaire rappelle également que les procédures simplifiées d'inscription au registre et les rapports trimestriels prévus dans le projet de loi offriront une information plus à jour et réduira les répétitions.

« Présentement, le lobbyiste n'a pas l'obligation d'effectuer un suivi pour indiquer auprès de quelles institutions publiques il a réellement exercé des activités de lobbyisme ni à quel niveau ces activités ont eu lieu », explique-t-on au bureau du commissaire. « Il est prévu que le bilan trimestriel des activités de lobbyisme puisse être effectué en ligne à partir des renseignements apparaissant dans la déclaration du lobbyiste afin de simplifier leur tâche et d'éviter la multiplication des formulaires. »

M^{me} Roberge redoute plutôt le contraire. « Qu'est-ce qui va se produire quand, pour envoyer simplement une lettre à un député, un club de lecture devra s'inscrire au registre des lobbyistes – comme des dizaines de milliers d'autres organisations sans but lucratif – ainsi que tous leurs membres signataires de la lettre ? Le registre va se trouver inondé d'inscriptions redondantes, d'un trop-plein d'information qui va noyer les faits importants pour le public dans une mare de données. Et c'est sans compter les rapports trimestriels ! Comment pourrions-nous faire de la recherche à travers tout ça ? Noyer de l'information pertinente dans l'information redondante, ce n'est pas ma définition de la transparence. »

Entretiens, Pierre Riley s'inquiète des répercussions que le changement proposé aura sur son travail et son organisme à Pointe-Saint-Charles. « Ça va limiter notre intervention au débat public. Il n'y aura plus de place aux réactions spontanées. Je sens que ça va limiter l'exercice de notre droit d'association », dit-il en guise de conclusion. ■

Les consultations auront lieu l'année prochaine

Les consultations particulières sur le projet loi 56 sur la transparence en matière de lobbyisme n'auront pas lieu avant l'année prochaine, a fait savoir le leader adjoint du gouvernement, **Gerry Sklavounos**. L'échéancier retenu pour le moment est d'amorcer les travaux le 20 janvier. Plus d'une cinquantaine de groupes seront entendus sur ce nouveau cadre législatif régissant le travail des lobbyistes. Ce cadre a été déposé le 12 juin dernier par **Jean-Marc Fournier**, ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques.

La vie associative

Le conseil d'administration

Les affaires de l'organisme sont gérées par un conseil d'administration composé de sept (7) membres et du coordonnateur.

Voici la liste des membres du conseil d'administration 2015 – 2016 :

- Denis Charron, président
- Nathacha Alexandroff, vice-présidente
- Maria Pérez, secrétaire – trésorière
- Patricia David, administratrice

Au cours de la dernière période, le conseil d'administration s'est réuni à huit reprises.

Au cours de 2014 – 2015, un comité de travail a été mis en place afin de réviser les règlements généraux de l'organisme. La dernière révision remontait à 1982. Les nouveaux règlements généraux ont été adoptés lors de la réunion du conseil d'administration du 18 avril 2015. Les membres présents en assemblée générale le 5 juin 2015 ont entériné les nouveaux règlements généraux.

Le conseil d'administration a également adopté une politique de reconnaissance des bénévoles au cours de la dernière année.



Maria Pérez, Denis Charron, Nathacha Alexandroff et Patricia David

Les membres

Le 18 avril 2015, les membres du conseil d'administration ont adopté de nouvelles catégories de membres :

- Les membres actifs – résidents de Pointe-Saint-Charles
- Les membres associés – personnes participant à nos activités / services
- Les membres bénévoles – ayant accompli 20 heures d'action bénévole
- Les membres amis
- Les membres «°organismes communautaires°»
- Les membres «°entreprises°»

Les membres actifs	4
Les membres associés	83
Les membres bénévoles	7
Les membres amis	2

Assemblée générale annuelle

Le vendredi 5 juin 2015 avait lieu l'assemblée générale annuelle au 2431, rue Saint-Charles. Celle-ci a été présidée par Denis Charron, président du conseil d'administration, appuyé de Karine Triollet, coordonnatrice de la Table Action-Gardien au secrétariat. Quinze personnes étaient présentes.



La gestion administrative

Depuis 1982, le Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles (CAPSC) répond aux besoins des personnes âgées du quartier. Depuis juillet 2013, le CAPSC bénéficie d'un local gratuit et jouit d'un emplacement facile d'accès aux résidents du quartier. L'organisme est ouvert du lundi au vendredi, entre 9 h et 17 h et son équipe est en mesure d'offrir une panoplie d'activités sociales et d'information destinées spécifiquement à la population plus âgée du quartier grâce à un accès libre à la salle communautaire du HLM André-Laurendeau.

Le personnel de l'organisme

Pierre Riley

Coordonnateur

Anthony Voisard

Responsable des services et des bénévoles

Les personnes contractuelles

- Lorraine Boyer, comptabilité
- Patricia Morin, communications
- Christian Rocquebrune – Communautech, support technique informatique

Les stagiaires

- Abigaël Sarradin, Lycée Honoré d'Urfé, Saint-Étienne, France
- Laurence Weynand, Université Concordia
- Zarhaa Baiti, Université Concordia

Auditeur 2016

Roland Naccache et associés

Au cours de la dernière année, les membres du conseil d'administration ont adopté une politique de reconnaissance des bénévoles. Un budget de formation dédié aux employés et aux membres du conseil d'administration a aussi été incorporé au budget.



Abigaël Sarradin



Zarhaa Baiti et Laurence Weynand

Les perspectives 2016 – 2017

Depuis mai 2014, le coordonnateur du CAPSC participe aux rencontres de la Concertation aînés de Pointe-Saint-Charles placé sous l'égide de l'organisme Action-Gardien. Les échanges ont permis de dégager des éléments les plus préoccupants qui affectent les citoyens aînés du territoire, parmi lesquels on retrouve :

- Le phénomène d'isolement social;
- Les problèmes de transport et de mobilité;
- La méconnaissance des personnes des services et des programmes qui leurs sont destinés;
- L'accès à la nourriture à des prix abordables;
- Les abus et la maltraitance.

En septembre 2014, le conseil d'administration du Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles adoptait le plan d'action 2014 – 2018, ainsi que des mesures d'évaluation des résultats. Notre plan d'action reflète des pistes d'action s'attardant à plusieurs des enjeux dégagés par le Comité aînés de Pointe-Saint-Charles.

Voici quelques éléments du plan de travail de la prochaine année :

Le responsable des services et des bénévoles a annoncé son départ en juin 2016 et le conseil d'administration a adopté en mai 2016 une résolution en faveur de l'embauche d'une ressource supplémentaire pour la prochaine année. L'équipe de travail sera donc composée de trois ressources salariées, dont un intervenant de milieu qui aura à travailler auprès des aînés isolés de Pointe-Saint-Charles. Une réorganisation des postes sera donc nécessaire.

Avec plus de 1 058 présences au cours de la dernière année, le CAPSC va maintenir ses activités du jeudi et développer occasionnellement des activités dans deux autres HLM d'aînés de Pointe-Saint-Charles.

L'équipe de travail poursuivra ses partenariats avec d'autres organismes communautaires et des institutions universitaires. Le Centre maintiendra le programme d'activités d'arts en collaboration avec l'Université Concordia et offrira dès septembre prochain un programme de marche avec bâtons en collaboration avec l'Université de Montréal. D'autres projets sont présentement en cours d'élaboration, entre autres avec la Maison Saint-Columba pour le développement d'une popote roulante, ainsi qu'avec Ado-Zone – Maison des jeunes de Pointe-Saint-Charles.

Plein d'idées, de projets mais là encore, la disponibilité des ressources humaines, financières et bénévoles détermineront les priorités de la prochaine année. Nous devons mettre beaucoup d'efforts afin d'augmenter le nombre de bénévoles au cours des prochaines années, ressources essentielles pour répondre aux besoins grandissants des aînés.



Notre reconnaissance va assurément à tous nos bailleurs de fonds et à nos donateurs de matériel divers et d'aliments non périssables.

- CIUSSS Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal – Service régional des activités communautaires et de l'itinérance
- Fondation Marcelle et Jean Coutu
- Mission du Grand Berger

Nous tenons à remercier l'Office municipal d'habitation de Montréal qui héberge gratuitement le CAPSC depuis juillet 2013 au 2431, rue Saint-Charles. Un **merci** particulier à Valéria Taranto et à Danielle Lacroix, responsables de notre dossier au cours de la dernière année.

Merci à tous ceux et celles qui ont effectué un don matériel, qu'il s'agisse de livres, d'accessoires de cuisine ou de revues :

- Denis Charron
- Diane Gougeon
- Hélène Lanthier
- Claudette Moreau
- Rita Moreau
- Pierre Riley

Un grand **merci** aussi à nos mécènes qui nous soutiennent par des dons mensuels et ponctuels.

Un autre grand **merci** à nos bénévoles qui ont donné de leur temps au cours de la dernière année.

- | | |
|-----------------------|--------------------------|
| • Soliana Beyene | • Stéphanie Lambert |
| • Diane Boucher | • Hélène Lanthier |
| • Thérèse Cardinal | • Micheline Mayer |
| • Michèle Carrière | • Claudette Moreau |
| • Pauline Decêvres | • Chanel Mi |
| • Sofia Derbali | • Jessica Nadeau-Beaupré |
| • Madeleine Dubois | • Alma O'Connor |
| • Robert Gagnon | • Nicoletta Tutu |
| • Béatrice Hakizimana | • Maryam Zare |
| • Hermance Kouadio | |

